

## ◀ Communiqué de la fédération SUD éducation ▶

### **Grève des examens :**

## **le brevet est reporté, la mobilisation continue**

La mobilisation contre les réformes Blanquer prend incontestablement de l'ampleur. La grève du 17 juin a été une réussite, avec des centres d'examens fortement perturbés, et des AG nombreuses ayant voté la reconduction. Depuis, les initiatives de mobilisation se sont multipliées, avec des piquets et rassemblements. Ce lundi 24 juin, une grève était appelée sur les centres de correction du bac pro, qui a été très bien suivi par endroits. Peu à peu, la rétention de note s'impose comme une perspective très intéressante pour amplifier le rapport de force. SUD éducation soutient toutes les initiatives portées par les collègues.

Parmi les perspectives de mobilisation, une intersyndicale large a appelé les personnels à la grève le 27 juin, premier jour du diplôme national du brevet. Or, le ministre a décidé ce jour de reporter le diplôme national du brevet du fait de la canicule. Certes, les fortes chaleurs en cours sont une raison suffisante pour faire reporter le brevet. Mais il est raisonnable de penser que la mobilisation en cours a également compté dans l'arbitrage du ministère.

Quoiqu'il en soit, SUD éducation continue à appeler les personnels à la grève des examens pour amplifier le rapport de force contre le ministère et sa politique éducative.

#### **C'est pourquoi, dès à présent :**

**-SUD éducation appelle les personnels à se mettre en grève le 1er juillet, premier jour du diplôme national du brevet ;**

**-SUD éducation appelle l'ensemble des personnels à rejoindre et à étendre la mobilisation, en organisant des Assemblées générales et en votant la grève et sa reconduction ;**

**-SUD éducation appelle les personnels à poursuivre dans le cadre le plus collectif possible la grève des examens pour toutes les surveillances, les corrections sur site, les oraux et les convocations de jury ;**

**-SUD éducation soutient toutes les initiatives prises collectivement par les collègues, et notamment les rétentions de notes**